

Réf : ...../PAG

Rabat, le 15/08/2022

**AUX  
Concurrents ayant retirés ou téléchargés  
le CPS/RC relative à l'AO n°03/2022**

**Objet :** Réponse à une demande d'éclaircissements formulée par un soumissionnaire concernant l'appel d'offres ouvert N°03/2022 relatif à l'audit de certification et de suivi du système de management de l'énergie de l'AMEE selon la norme iso 50001 version 2018 sur les points suivants :

**La question 1 :**

Quel est le nombre de sites concernés par la certification ?

**La réponse 1 :**

Les deux sites de l'AMEE sont concernés par la certification :

- Le siège de l'AMEE à Rabat ;
- La représentation de l'AMEE à Marrakech.



**La question2 :**

Quel est le périmètre de certification ?

**La réponse2 :**

Toutes les activités qui impactent la consommation énergétique de l'AMEE sont concernés.

**La question3 :**

Est-ce qu'il y a un ou plusieurs systèmes de managements existants ? si oui lequel ou lesquels ?

**La réponse3 :**

Les systèmes de management existants au niveau de l'AMEE sont :

- ISO 140001 ;
- ISO 90001.

**La question4 :**

Quel sont les usages énergétiques de l'Agence (AMEE) ?

**La réponse 4 :**

Les principales utilisations de l'énergie au niveau de l'AMEE sont l'éclairages, le chauffage ventilation et climatisation, les salles informatiques, les véhicules, les bureaux, les transformateurs...etc

**La question5 :**

Quel est la liste non exhaustive des exigences légales ?

**La réponse 5 :**

Les principales exigences légales sont les lois relatives aux énergies renouvelables, la loi relative à l'efficacité énergétique, loi en relation avec l'environnement ....

**La question6 :**

Quel est la consommation énergétique des deux sites de l'AMEE (Rabat et Marrakech) ?

**La réponse 6 :**

La consommation énergétique des deux sites de l'AMEE est de l'ordre de 62tep.

**La question7 :**

Quel sont les principales sources d'énergies utilisées ?

**La réponse 7 :**

Les principales sources d'énergies utilisées par l'AMEE sont : le gasoil, l'électricité et l'énergie solaire.

**La question8 :**

Quel est Nombre des usages énergétiques significatifs (UES) de l'AMEE ?

**La réponse 8 :**

Le nombre d'UES de l'AMEE est de 4.

**La question9 :**

Quel est l'effectif du personnel de l'Agence ?

**La réponse 9 :**

L'effectif actuel du personnel de l'Agence est de 102 personnes.



Restant à votre disposition pour toutes informations complémentaires, je vous prie d'agréer, nos salutations distinguées

*CF*